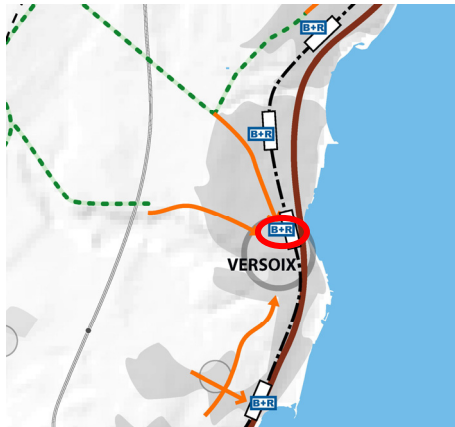
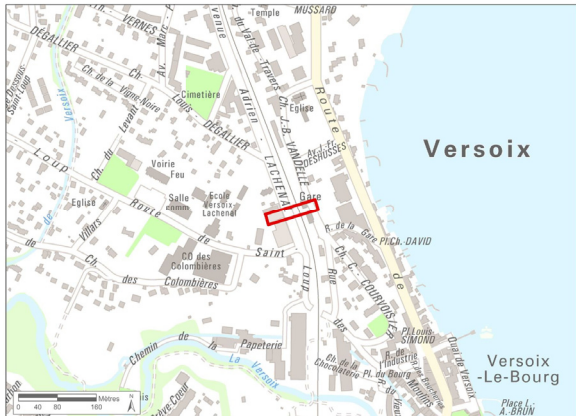




Mesure 12-17 Construction d'un passage sous-voies à la gare de Versoix et réaménagement de l'interface	Coût : 2.5 MCHF
 <p>Schéma d'organisation MD, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p>	 <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p>
Orientation stratégique de la mesure OS3: Desservir les centres régionaux et locaux et leur bassin versant	Type ARE (1^{ère} génération) MD
Description de la mesure : Les espaces publics situés aux abords immédiats de la gare sont réaménagés pour améliorer l'interface avec les réseaux TP secondaires de rabattement et pour faciliter l'accessibilité MD aux quais ferroviaires. Il s'agit de garantir des cheminements d'accès les plus directs possibles aux quais.	
Instances concernées (en gras, instance pilote) : Canton GE, commune de Versoix , CFF	
Priorité : <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	
Argumentaire : Le centre local de Versoix doit se renforcer notamment autour de sa gare. Il s'agit de créer un espace public permettant cette fonction de centralité et garantissant une meilleure accessibilité à la gare. L'amélioration de l'accessibilité MD permet de renforcer la qualité du système de mobilité dans son entier et d'améliorer la qualité des MD à l'échelle locale (CE1). L'amélioration de la centralité de la gare participe aux efforts de concentration du développement dans la centralité existante, efforts notamment déployés au travers du PSD Versoix (CE2). Elle permet également de créer un espace public qualitatif renforçant la sécurité devant la gare (CE3). L'ensemble de ces éléments favorise le report modal et contribue à réduire les atteintes à l'environnement (CE4).	
Échéancier de réalisation : Début des travaux entre 2015 et 2018	